

LE POULET CANADIEN

Le Partenariat transpacifique et vous : Les répercussions que pourrait avoir le plus récent accord commercial du Canada sur votre ferme

Le 5 octobre 2015, l'honorable Ed Fast, alors ministre des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, a signé le Partenariat transpacifique (PTP), un accord commercial qualifié d'accord de libre-échange le plus ambitieux de l'histoire, tant au niveau de la géographie que de la portée.

L'accord entre douze pays (dont l'Australie, le Brunéi Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam) traite d'une vaste gamme de questions, des biens agricoles aux droits de propriété intellectuelle, aux règlements en matière d'investissement, aux règles d'origine, aux normes du travail et aux normes environnementales, et bien plus.

Le nouveau gouvernement du Canada réalise actuellement un examen approfondi du PTP, bien que la majorité des personnes s'attende à ce que le gouvernement finisse par le ratifier. Même s'il est possible que la mise en œuvre du PTP commence le 1^{er} janvier 2017, cette date ambitieuse dépend de son acceptation officielle par d'autres pays, notamment les États-Unis et le Japon. Par conséquent, la date réelle de mise en œuvre n'est toujours pas connue.

SUITE PAGE 2



dans ce numéro

3 | Conférences *Advancing Women*

4 | Système canadien pour la surveillance de la grippe aviaire chez les oiseaux sauvages

6 | Euthanasie à la ferme: indispensable pour le bien-être des oiseaux

7 | Mises à jour du CRAC – Recherche sur la grippe aviaire



Les Producteurs de
poulet du Canada
Chicken Farmers
of Canada



SUITE DE LA PAGE 1

En signant le PTP, le Canada augmentera les importations de poulet permises pour les membres du Partenariat transpacifique d'une quantité déterminée qui augmentera à 23 500 000 kg après cinq ans et atteindra 26 745 000 kg par année pendant 18 ans. Ce nouvel accès en vertu du PTP viendrait s'ajouter à l'accès de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui représente 7,5 % de la production de l'année précédente. L'ajout de cette quantité du PTP aux engagements existants du Canada en matière d'importations signifie qu'environ 9,5 % de la production annuelle de poulet du Canada serait supplantée par des importations d'ici la fin de la mise en œuvre du PTP.

Sur une note positive, les tarifs douaniers hors contingents, qui s'appliquent aux importations qui dépassent le niveau d'accès offert, ont été maintenus à leurs niveaux actuels.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ET VOTRE FERME?

Enfin, reconnaissant l'incidence qu'aura le PTP sur les producteurs de produits soumis à la gestion de l'offre, le gouvernement du Canada sortant a annoncé un certain nombre de mesures d'atténuation.

Ces mesures incluent de sérieuses mesures de correction à long terme pour mettre fin aux pratiques existantes qui ont coûté des milliers d'emplois à l'industrie du poulet, des millions de kilogrammes en production et des millions de dollars en revenus. Ces pratiques consistent à obtenir le droit d'importer des quantités illimitées de poulet en ajoutant tout simplement de la sauce, l'importation de poulet et la déclaration fautive qu'il s'agit de volaille de réforme afin de contourner les contrôles des importations, et l'autorisation accordée à des compagnies de substituer

des coupes de viande importées de grande valeur par des coupes de viande de faible valeur à des fins d'exportation.

Les PPC demandent depuis plusieurs années que le gouvernement canadien traite de ces questions. Étant donné que ces mesures ne dépendent pas de la mise en œuvre du PTP, nous travaillerons avec le gouvernement pour veiller à ce qu'elles soient mises en place le plus rapidement et efficacement possible. L'atténuation rapide et réussie de ces fuites aux frontières aidera beaucoup à récupérer les revenus que perdent déjà les producteurs de poulet.

Ensuite, l'ancien gouvernement canadien a annoncé qu'il prévoyait des programmes de rémunération pour le secteur soumis à la gestion de l'offre afin de faciliter la transition pendant la mise en œuvre du PTP. Ces programmes incluaient le Programme de garantie de la valeur des quotas (contingents), grâce auquel le gouvernement peut fournir jusqu'à 1,5 milliard de dollars à tous les secteurs soumis à la gestion de l'offre pour protéger les producteurs de la baisse de la valeur des contingents par rapport à la valeur en 2015 au moment de leur vente pendant les dix premières années de la mise en œuvre du PTP. Agriculture et Agroalimentaire Canada élaborera ce programme en collaboration avec le Conseil des produits agricoles du Canada.

Il existe également le Programme de garantie du revenu, qui vous concerne directement, qui promet 2,4 milliards de dollars à tous les producteurs sous gestion de l'offre sur une période de 15 ans, dont environ 225 millions de dollars qui seront offerts aux producteurs de poulet. Donc, un producteur de poulet peut s'attendre à recevoir environ 84 100 \$ sur cette période de 15 ans, ou une moyenne de 5 600 \$ chaque année avant impôts. Il est important de mentionner que ces paiements varieront d'année en année, augmentant progressivement au cours des cinq premières années de la mise en œuvre du PTP et en augmentant de 1 % par année pour les cinq années suivantes avant de retourner à zéro au cours des cinq dernières années du programme. Les PPC vous donneront les détails du programme dès qu'ils sont connus.

Il est important de mentionner qu'au moment de la rédaction du présent document, le gouvernement du Canada nouvellement élu n'a pas encore indiqué s'il ratifierait le PTP ni quand il le ferait, pas plus qu'il n'a réaffirmé s'il allait ou non honorer les mesures d'atténuation proposées par le gouvernement sortant. Les PPC travaillent déjà en votre nom pour veiller à ce que les mesures d'atténuation proposées par le gouvernement précédent soient mises en pratique de la manière la plus efficace possible si le Partenariat transpacifique est signé par notre nouveau gouvernement. **R**

Conférences *Advancing Women*

LIFE SKILLS FOR LEADERSHIP – WOMEN IN AG CONFERENCE (HABILITÉS FONDAMENTALES POUR LE LEADERSHIP – CONFÉRENCE POUR LES FEMMES EN AGRICULTURE)

L'agriculture compte beaucoup de femmes prospères, qui apportent d'importantes contributions. Récemment, une série de conférences a été lancée où les femmes peuvent écouter, apprendre, réseauter et améliorer leur compétences.

Un puissant moteur de croissance

Pour chaque conférence, l'objectif est de réunir plus de 600 participants et plus de dix conférenciers convainquants de partout au Canada et de certaines régions des États-Unis afin de discuter, de partager et de collaborer aux possibilités pour les femmes dans les six domaines suivants :

- Développement du leadership;
- Finances;
- Carrière;
- Communauté;
- Communication;
- Santé.

Qui devrait participer?

Les conférences *Advancing Women* ont été créées pour toutes les femmes qui veulent réussir dans leur carrière, leur famille, leur communauté, leur indépendance financière et leurs relations au travail et en dehors du milieu de travail. Lancée en 2014, la dernière conférence qui s'est déroulée en octobre a permis d'accueillir des participants de 130 organismes de partout au Canada, et de plusieurs régions des États-Unis, pour écouter 15 conférenciers.

Programme des conférenciers

Des conférenciers principaux présenteront des exposés sur des sujets tels que :

- **Développement du leadership** – Le leadership efficace est un choix. Les dirigeants deviennent excellents en raison de leur capacité d'être efficaces, inspirants et dynamiques grâce à leurs forces personnelles et à leurs aptitudes en relations humaines;
- **Finances** – Tactiques efficaces de gestion des finances, de l'investissement à l'établissement d'un budget, afin de créer de la richesse et l'utiliser pour assurer un succès encore plus grand;
- **Carrière** – Comment créer des éléments fondamentaux en vue de réussir grâce à l'établissement d'objectifs, au réseautage et au développement de compétences en leadership;
- **Communauté** – Exploiter le potentiel de relations d'entraide et de collaboration avec des mentors, des formateurs, des partenaires et des membres de la famille et comment les intégrer à la réussite en affaires;
- **Communication** – Comment exprimer des idées à différents publics et à différentes générations pour créer un impact maximal grâce à des aptitudes en matière de communication permettant d'aider, d'inspirer et de motiver les autres.

Les conférences se déroulent à Calgary et à Toronto. Il y en a habituellement deux ou trois par année. Pour obtenir plus d'information sur la prochaine conférence à Calgary (les 28 et 29 mars 2016), consultez le www.advancingwomenconference.ca. 



MÊME SI LA BIOSÉCURITÉ À LA FERME EST ESSENTIELLE POUR RÉDUIRE LE RISQUE À LA VOLAILLE DOMESTIQUE, LE CANADA A ÉGALEMENT MIS EN PLACE UN SYSTÈME POUR SURVEILLER L'APPARITION DE L'INFLUENZA AVIAIRE CHEZ LES OISEAUX SAUVAGES.

Système canadien pour la surveillance de la grippe aviaire chez les oiseaux sauvages

L'Amérique du Nord s'est retrouvée dans une nouvelle situation l'année dernière. Trois types d'influenza aviaire hautement pathogènes (IAHP) sont apparus, y compris certains nouveaux réassortiments du virus contenant des gènes de la sauvagine nord-américaine. Au Canada, on a détecté de l'IAHP dans la volaille domestique en Colombie-Britannique et en Ontario, et dans un oiseau sauvage en Colombie-Britannique. Aux États-Unis, la volaille domestique a été touchée dans 21 états et bon nombre d'oiseaux sauvages étaient atteints d'IAHP.

L'Amérique du Nord en entier est considérée comme vulnérable à l'exposition pendant la migration de l'automne en raison de la distribution antérieure du virus et parce que les habitudes migratoires de la sauvagine permettront aux populations d'oiseaux et de virus de se mélanger sur le continent et les voies migratoires. Par conséquent, même si le virus apparaît dans la voie migratoire du Pacifique, par exemple, cela ne signifie pas que le virus y restera. Même si la biosécurité à la ferme est essentielle pour réduire le risque à la volaille domestique, le Canada a également mis en place un système pour surveiller l'apparition de l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages.

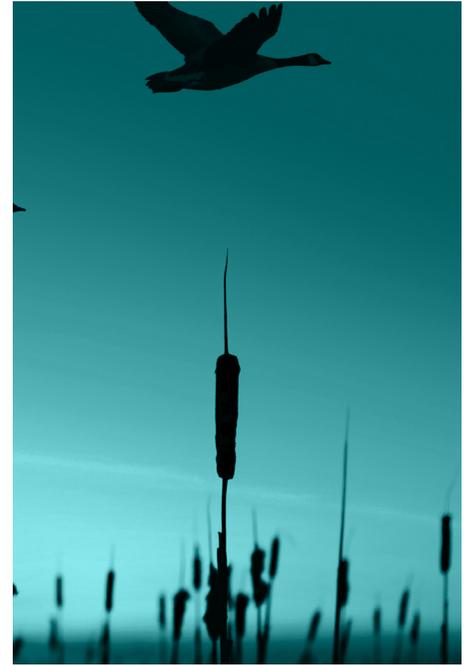
Depuis 2005, l'enquête canadienne sur l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages est réalisée par le gouvernement fédéral et les

gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada. L'enquête est coordonnée par le Réseau canadien de la santé de la faune (RCSF) en partenariat avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Environnement Canada et l'Agence de Santé publique du Canada.

Cet effort continu appuie les obligations internationales du Canada de signaler les maladies qui causent une morbidité ou une mortalité considérable chez les animaux domestiques et sauvages. Ces maladies incluent tous les IAHP de « type A », ainsi que les couches H5 ou H7 faiblement pathogènes, qui sont considérées comme des souches à signaler en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*, ainsi que le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). L'enquête canadienne sur l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages peut également aider les producteurs à mieux évaluer la probabilité d'une exposition de l'environnement à l'influenza aviaire en assurant le suivi des emplacements, des périodes et des types de virus propagés par la sauvagine.

SON FONCTIONNEMENT :

Partout au Canada, des réseaux provinciaux sont en place pour prélever des échantillons d'oiseaux morts pour le dépistage de l'IA. Les efforts pendant la migration d'automne mettent l'accent sur la sauvagine, étant donné qu'elles sont une hôte principale du virus, mais les oiseaux de proie et les décès inhabituels d'oiseaux sont pris en compte pour le dépistage de l'IA à ce moment de l'année. On vérifie d'abord les oiseaux pour des signes d'influenza A (l'« analyse de la matrice »). Si la vérification donne un résultat positif, l'oiseau fait l'objet d'une analyse supplémentaire pour voir si l'oiseau est infecté des souches H5 ou H7. Tous les résultats positifs de l'analyse sont renvoyés au laboratoire national de l'ACIA à Winnipeg afin de déterminer le type



précis et d'évaluer le risque à l'industrie et au commerce.

La présentation de cette enquête nationale varie d'une province à l'autre. Dans certains cas, les laboratoires provinciaux organisent la collecte et l'analyse de dépistage des oiseaux morts. À d'autres endroits, le RCSF s'en occupe.

Le système de surveillance des oiseaux morts est accompagné d'échantillons ciblés d'oiseaux vivants. Les oiseaux vivants ont tendance à manifester moins de signes d'IAHP, mais les renseignements obtenus de l'analyse de dépistage des oiseaux vivants ont été très utiles pour comprendre la transmission et l'évolution du virus. Cette année, l'enquête nationale inclut les résultats de l'analyse de dépistage des oiseaux vivants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario.

Jumelé au dépistage effectué sur les oiseaux morts, le programme national disposera d'un plus grand nombre et d'une plus grande distribution d'échantillons à évaluer cette année, comparativement à l'année dernière. Les résultats de l'enquête nationale peuvent être consultés sur le site Web du RCSF

(http://fr.cwhc-rscsf.ca/aiv_bird_surveys_2015.php). Le site Web est mis à jour toutes les deux semaines au fur et à mesure que l'on reçoit les résultats des laboratoires participants. À la mi-octobre, parmi les 2 016 analyses signalées au RCSF, 31 isolats de H5 et 5 isolats de H7 ont été détectés, mais aucun IAHP. Ces résultats ne sont pas surprenants étant donné que l'on sait que le taux d'infection de la grippe aviaire est plus élevé chez les oiseaux sauvages à l'automne.

Les Producteurs de poulet du Canada, ainsi que les autres groupes nationaux sur la volaille, travaillent avec le RCSF pour examiner les améliorations possibles au système actuel de façon à recueillir, évaluer et communiquer plus rapidement des renseignements sur le risque d'influenza aviaire.

COMMENT CELA EST-IL LIÉ AUX ÉCLOSIONS RÉCENTES DE GRIPPE AVIAIRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE ET EN ONTARIO :

Lorsque l'influenza aviaire est détectée pour la première fois chez la volaille domestique, les efforts initiaux de surveillance mettent l'accent sur les fermes et les oiseaux à proximité, ainsi que les fermes

ayant un lien aux lieux infectés par le mouvement des personnes, d'équipement ou d'oiseaux. Cela sert à déterminer si le virus s'est répandu et à tenter de trouver la source d'introduction du virus au premier troupeau. En plus de ceci, la surveillance des oiseaux sauvages est améliorée.

En Colombie-Britannique, le RCSF a travaillé avec l'équipe locale d'intervention face à la mortalité des oiseaux sauvages sur un programme de surveillance amélioré afin de déterminer si le nouveau virus était encore présent dans l'environnement et d'aider à trouver sa source. De cette façon, la surveillance des oiseaux sauvages est passée d'une activité passive à une activité active.

Une surveillance accrue des oiseaux sauvages a également été mise en œuvre en réponse à l'écllosion de grippe aviaire en Ontario, et le centre régional du RCSF à Guelph a dirigé ces efforts. Le RCSF travaille maintenant avec l'ACIA pour mettre au point les plans d'intervention et examiner la nécessité de modifier l'enquête canadienne sur l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages à la lumière de la nouvelle situation épidémique et de l'expérience passée en surveillance de l'influenza. **R**

Symposium et remise de prix pour une industrie durable des volailles

La durabilité est un mot à la mode qui peut revêtir plusieurs sens pour différentes personnes. Le *Canadian Poultry Sustainability and Award Symposium* est un événement annuel qui donne aux intervenants de l'industrie canadienne du poulet une occasion de discuter et d'analyser ce que cela veut dire.

Le 2^e symposium annuel a eu lieu le 18 novembre à London, en Ontario. Quatre conférenciers ont fait des présentations sur différents aspects dans la durabilité de l'industrie de la volaille.

Cher Mereweather, directrice générale de la Provision Coalition, un regroupement de l'industrie qui représente 11 associations de producteurs nationaux de boissons et d'aliments, a donné un exposé sur les attentes croissantes du marché en matière de transparence des mesures prises par les agriculteurs pour favoriser la durabilité des aliments. Elle a traité des perspectives qui s'offrent aux entreprises de vente au détail et aux services alimentaires, ainsi de ce qu'elles recherchent chez les fournisseurs auprès desquels elles s'approvisionnent.

Jenna Griffin, agente de développement de l'industrie chez Egg Farmers of Alberta, a présenté des exemples pour illustrer ce qu'est la durabilité pour cette association et les outils qu'elle a élaborés pour aider les producteurs à évaluer l'empreinte de leurs activités sur l'environnement.

Nathan Pelletier, président de Global Ecologic, une firme d'experts-conseils en durabilité, a parlé de ses travaux d'évaluation par cycle de vie – un moyen de mesurer les effets environnementaux des différentes étapes du cycle de vie à toutes les étapes de production d'un aliment ou d'un produit. Il a traité du travail de sa firme accompli avec les Producteurs d'œufs du Canada et de la valeur de la pensée « cycle de vie » dans sa capacité d'identifier les étapes du cycle de production qui ont des effets environnementaux et de fonctionner étape par étape pour améliorer les pratiques de gestion.

Robin Horel, PDG du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volaille, a traité du point de vue des transformateurs et de leurs attentes concernant la production durable des volailles.

Un thème général semble être ressorti des discussions, soit le fait que le terme durabilité pourrait englober tous ces concepts. Ce terme ne s'applique pas uniquement aux questions et aux initiatives environnementales. De nombreux groupes tendent à le définir à peu près comme étant : « la viabilité économique, socialement responsable et saine pour l'environnement. » Dans ce vaste cadre, l'industrie canadienne du poulet peut améliorer ses activités et faire la promotion de toutes ses bonnes pratiques; non seulement la réduction de ses effets environnementaux, mais aussi son programme de soins aux animaux, son programme de salubrité des aliments à la ferme, son utilisation responsable d'antimicrobiens, et l'aide qu'elle apporte aux collectivités locales et aux jeunes producteurs.

La conférence a été suivie par une discussion portant sur la question : *Que nous reste-t-il à faire?* La journée s'est conclue par un banquet et la remise d'un prix à Egg Farmers of Alberta pour ses initiatives dans le domaine de la durabilité. **R**

Euthanasie à la ferme: indispensable pour le bien-être des oiseaux

Une nouvelle vidéo décrivant le processus de la dislocation cervicale étape par étape est maintenant offerte par le biais des offices provinciaux de commercialisation du poulet.

Elle a été produite par l'Association américaine des pathologistes aviaires. Cette vidéo constitue une excellente mise à jour pour les producteurs, même les plus aguerris. La dislocation cervicale est utile pour l'euthanasie à la ferme et est définie comme une méthode acceptable sous condition par l'American Veterinary Medical Association – la condition consiste à effectuer correctement l'euthanasie.

L'euthanasie est un processus qui vise à interrompre la vie d'un animal en particulier afin de supprimer la douleur et la détresse. C'est une technique qui traduit la mort paisible de l'animal.

L'euthanasie est un élément essentiel à la production de poulets en matière de maintien de la santé du troupeau (limitation la propagation des maladies) et d'assurance du bien-être, qui repose sur le soulagement de la douleur et de la souffrance. Il est très important que l'euthanasie soit faite correctement, avec respect, et en temps opportun. Cela signifie qu'une fois qu'un oiseau malade ou blessé est considéré comme nécessitant l'euthanasie, le processus doit tout de suite être engagé. L'euthanasie ne doit être effectuée que par une personne qui possède la formation requise et qui est à l'aise avec la technique. **R**



MISES À JOUR DU CRAC

RECHERCHE SUR LA GRIPPE AVIAIRE

La grippe aviaire (GA) est une maladie virale contagieuse qui peut toucher les oiseaux y compris les poulets, dindes, cailles et pintades, ainsi que les oiseaux domestiques et les oiseaux sauvages. Les virus de la grippe aviaire sont causés par la grippe de type A et se subdivisent en deux groupes en fonction de leur capacité à provoquer des maladies (pathogénicité) chez les oiseaux.

Le virus de la grippe aviaire hautement pathogène (GAHP) se propage rapidement, peut causer une maladie grave et entraîner des taux de mortalité élevés chez les oiseaux. La grippe aviaire faiblement pathogène (GAFP) peut provoquer une affection bénigne qui peut passer inaperçue ou ne causer aucun symptôme du tout chez certaines espèces d'oiseaux. Diverses espèces d'oiseaux sauvages sont un « réservoir » naturel de virus de la grippe aviaire, car ils sont porteurs du virus sans être malades.

Les virus de sous-types H5 et H7 sont particulièrement préoccupants, compte tenu de leur capacité à muter de l'aspect faiblement pathogène à hautement pathogène après qu'ils infectent les oiseaux domestiques. Au Canada, les virus de la grippe aviaire hautement pathogènes et ceux de faible pathogénicité à savoir H5 et H7 sont considérés comme grippe aviaire à déclaration obligatoire, c'est-à-dire une maladie à déclaration obligatoire en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*. Tous les cas doivent être déclarés à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Le CRAC finance des études sur la grippe aviaire depuis 2006 et a engagé la somme de près de 520 000 \$ dans 11 projets de recherche, soit un budget total pour la recherche de plus de 2,5 millions de dollars. Cette recherche a permis d'étudier un éventail de

questions liées à la grippe aviaire. Les questions examinées étaient les suivantes :

- L'identification des déterminants moléculaires qui confèrent l'immunité aux oiseaux par rapport au virus et les cellules du système immunitaire qui reconnaissent ces déterminants. Le projet visait également à déterminer la dynamique des cellules du système immunitaire à combattre l'infection causée par le virus de la grippe aviaire et celle des voies génétiques à contrôler cette réaction.
- Trois projets liés à la recherche de la première grappe scientifique sur les volailles ont porté sur l'étude de l'adaptation de la grippe aviaire de son réservoir naturel chez les oiseaux sauvages aux oiseaux domestiques, la façon dont la grippe aviaire se transmet aux oiseaux domestiques et la réaction immunitaire des oiseaux à la grippe aviaire. Ces projets ont fourni des informations qui sont importantes pour lutter contre la grippe aviaire.
- Les vaccins contre la grippe aviaire sont difficiles à mettre au point, car le virus peut muter, ce qui interfère avec l'action du vaccin. Les chercheurs ont étudié l'utilisation de l'interférence par ARN (iARN), un mécanisme naturel présent dans le système de nombreux animaux, notamment de celui des oiseaux, ce qui peut diminuer l'action des gènes cellulaires spécifiques.

En outre, il a été démontré que ce mécanisme sert de réponse immunitaire naturelle. Cette recherche pourrait mener au renforcement de l'immunité naturelle d'un oiseau.

- Une série de projets en cours évolue vers la mise au point d'un vaccin efficace contre la grippe aviaire et d'un système de prestation pour fournir à la volaille une protection élargie, efficace et efficiente. Cette recherche se poursuit dans la deuxième grappe scientifique sur la volaille du CRAC et a déjà donné des résultats brevetables.
- Les approches actuelles à l'essai relatives à l'exposition à la grippe aviaire du programme national de surveillance sont basées sur la prise d'échantillons de sang des oiseaux que l'on envoie à un laboratoire pour analyse. Le CRAC appuie la recherche qui permettra d'évaluer le test standardisé qui vise l'utilisation de l'immunoglobuline dérivée de l'œuf pour le dépistage des anticorps qui protègent contre la grippe aviaire afin d'éviter le stress et les coûts associés à la manipulation des oiseaux et au prélèvement des échantillons de sang.

Le CRAC et ses organismes membres (y compris les Producteurs de poulet du Canada) continueront à soutenir la recherche liée à cette menace importante pour la production de volaille au Canada, dans ses activités de recherche en cours. 



Le Canada a élu un nouveau gouvernement

Le lundi 19 octobre, les Canadiens sont allés aux urnes pour élire un nouveau gouvernement. Grâce à un taux de participation très élevé depuis vingt ans, les Canadiens ont élu le Parti libéral du Canada, dirigé par Justin Trudeau, qui a obtenu 184 sièges sur les 338 disponibles à la Chambre des communes, ce qui lui a permis de former un gouvernement majoritaire.

Le Premier ministre et le nouveau Conseil des ministres ont été assermentés le 4 novembre. Les ministres ayant reçu les portefeuilles remarquables sont les suivants :

- l'honorable Lawrence MacAulay, député – ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
- l'honorable Chrystia Freeland, députée – ministre du Commerce international
- l'honorable Bill Morneau, député – ministre des Finances
- l'honorable Jane Philpott, députée – ministre de la Santé
- l'honorable Ralph Goodale, député – ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

L'ancien Premier ministre Stephen Harper a démissionné comme chef du Parti conservateur, mais restera le député du Calgary Heritage. L'honorable Rona Ambrose, de Sturgeon River-Parkland, en Alberta, sera chef intérimaire du Parti conservateur jusqu'à ce que le parti entame le processus de sélection de son chef. L'honorable Tom Mulcair restera chef du Nouveau Parti démocratique.

Tout au long de la longue campagne historique de 78 jours, nous avons vu de nombreuses questions suscitées des débats auxquels ont participé tous les partis, y compris la conclusion des négociations sur le Partenariat transpacifique. Au

cours des négociations, les libéraux n'ont pas été clairs par rapport à leur soutien à l'Accord, mais ont finalement affirmé qu'ils tiendraient un débat ouvert et public au Parlement afin de s'assurer que les Canadiens ont été consultés en ce qui concerne l'accord. Il est probable que le nouveau gouvernement accepte de ratifier l'accord.

En outre, dans les 100 premiers jours de son mandat, le Premier ministre s'engage à s'attaquer immédiatement à certaines questions, notamment l'instauration d'une nouvelle fourchette d'imposition pour les revenus annuels de plus de 200 000 \$ et la réduction de la fourchette d'imposition de la

classe moyenne, la participation à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris avec les dirigeants provinciaux et les leaders de l'opposition, ainsi que l'accueil de 25 000 réfugiés syriens d'ici la fin de l'année.

Les Producteurs de poulet du Canada se réjouissent de travailler avec le gouvernement afin de veiller à ce que la voix des agriculteurs continue à se faire entendre.

Pour obtenir davantage de renseignements sur les relations gouvernementales, veuillez consulter : www.producteursdepoulet.ca/pour-les-producteurs/.

